

**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 juin 2026**

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2026-54**  
Comité Social Territorial : fixation du nombre de représentants du personnel, paritarisme numérique et recueil de l'avis des représentants de la collectivité - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-55**  
Etablissement de la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs approuvée à la majorité de 26 voix pour et 1 abstention.
- **Délibération n° 2026-56**  
Syndicat Départemental d'Energie : extension de l'éclairage public rue de l'Industrie approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-57**  
Création d'une Commission d'indemnisation amiable des préjudices économiques subis par les commerces riverains du fait des travaux d'aménagement de la rue Jules Guesde approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-58**  
Ressources Humaines : création d'un poste - approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2026-59**  
Attribution d'une subvention au Centre de Formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées - approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 9 juin 2026

Le Maire,



Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,



Anna MÉCA.